

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2024 à 20h00
Séance n° 12/2024

Présents : ARANEO Christine, DEPLACE Chantal, JENESTE Alain, DUMAS Mickaël, DUFOUR Gilles, AUNOS Daniel, FRISOT Carole, MATICHARD Franck, AUGIER Romain, BACHELET Carole, MARQUET François,

Excusés : BAJARD Marie-Noëlle donne pouvoir à FRISOT Carole, GALEWICZ Anne donne pouvoir à BACHELET Carole, BOURLIERE Claudine donne pouvoir à DUFOUR Gilles

Absent : CORRE Laurent

Secrétaire de séance : AUNOS Daniel

Date de la convocation : 23 septembre 2024

ORDRE DU JOUR :

- **INTERCOMMUNALITÉ**
 - o Télécommunication : arrêt du réseau cuivre
 - o Collecte des bio déchets
- **ECOLE, SPORT, LOISIRS**
 - o Sou des écoles : organisation de la marche en Pays de Jars
 - o Territoire Educatif Rural
- **VOIRIE**
 - o Travaux voirie 2024
 - o Travaux du SIEL : éclairage stade et Rochères
 - o Vidéo protection : avancée du projet
 - o Etang des plaines
- **BATIMENTS**
 - o Salle des fêtes : avancée des travaux
 - o Bilan des consommations énergétiques
 - o Travaux divers
- **FINANCES**
 - o Décision modificative au budget
- **QUESTIONS DIVERSES**

Le procès-verbal de la séance du 6 septembre est approuvé.

Mme le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- en intercommunalité : avenant à la convention de prestation de services « formation à destination des
- en voirie : la délégation du conseil municipal au maire pour la signature des titres de concession au cimetière. Le conseil accepte la modification de l'ordre du jour.

INTERCOMMUNALITÉ

1- Télécommunication : arrêt du réseau cuivre

Mme le Maire rappelle que les offres commerciales utilisant le réseau cuivre ne seront plus commercialisées au 1/01/2025. Le réseau cuivre ne fonctionnera plus à compter du 1^{er} janvier 2026. Ainsi il devient urgent pour les usagers qui ne l'ont pas encore fait de se rapprocher de THD42 pour la pose de la prise terminale fibre.

2- Collecte des bio déchets

La distribution des bio seaux et sacs krafts a commencé dans le centre bourg. Les animateurs effectueront 2 passages. Pour les personnes qui sont absentes aux 2 passages une permanence se tiendra le SAMEDI 2 NOVEMBRE à la salle des sociétés pour la distribution des bio seaux et sacs krafts.

Ces équipements s'adressent à l'ensemble des foyers de la commune. Les habitants des zones rurales pourront se rendre à cette permanence pour les récupérer.

Les abri bacs qui recueilleront les bio déchets seront posés à partir du 15 octobre et la collecte débutera la semaine suivant la pose.

3- Prestation de service formation

Délibération 12-2024-1 : avenant n°1 à la convention de prestation de services « formation à destination des agents »

La convention de prestation de services pour la formation des agents signés avec Roannais Agglomération arrive à échéance le 31 décembre 2024. Roannais Agglomération propose de signer un avenant prolongeant la durée jusqu'au 30 juin 2025, en attendant la rédaction de la nouvelle convention.

Le conseil accepte à l'unanimité la signature de cet avenant.

ECOLE SPORT LOISIRS

4- Sou des écoles : organisation de la marche en Pays de Jars

Les représentants de l'association sou des écoles ont été reçus et ont annoncé l'organisation de la marche en Pays de Jars le 11 novembre. La marche démarrera de l'école. Les inscriptions seront dans la cour primaire. La soupe au chou sera préparée à la cantine et servie sous chapiteau chauffé dans la cour maternelle.

Les agents communaux seront mis à disposition pour récupérer le chapiteau.

5- Territoire Educatif Rural

Mme Déplace rappelle que l'AJS sollicitait le financement des cycles périscolaires réalisées durant la pause méridienne. Mme Déplace souhaitait que ces interventions puissent être financées par le projet de TER. Toutefois, renseignements pris, celui-ci est déjà clos donc aucun financement possible.

L'AJS propose d'intervenir 3 cycles à 100€ le cycle soit 300€ qui seront à financer par la commune.

Le conseil accepte à l'unanimité

6- Ecole à domicile

Mme le Maire informe les élus que 8 enfants sont scolarisés à domicile sur 3 familles.

VOIRIE

7- Travaux voirie 2024

M. Jeneste informe les élus que les travaux débutent mardi 1^{er} octobre, rue Belle Campagne.

8- Travaux SIEL : éclairage stade et Rochères

Les travaux de remplacement de l'éclairage du terrain de foot se feront 2^{ème} semaine d'octobre. Un camion devra traverser la pelouse du terrain donc les travaux seront réalisables uniquement si le terrain est sec.

Les travaux rue de Rochères débuteront au 1^{er} trimestre 2025.

Le SIEL réalisera également des travaux pour l'installation de la vidéoprotection au niveau du parking Belle Campagne ainsi qu'au parking des gouttes.

9- Vidéo protection : avancée du projet

Le projet avance. Le dossier sera présenté en commission à la Préfecture le 10 octobre 2024.

10- Etang des plaines

Le document « porté à connaissance » transmis à la DDT a abouti à l'autorisation de vidange de l'étang. Il faut vider la pêcherie et faire un barrage en paille pour que la boue ne parte pas en aval. L'entreprise Jaquet interviendra uniquement si les boues ne sont pas liquides.

Mme Déplace propose d'acheter du poisson pour l'étang communal lors de la vidange de l'étang du Boireaux à Lenax. Cette proposition n'est pas retenue car la commune n'est pas équipée pour transporter du poisson dans de bonnes conditions. Mme Déplace contactera des professionnels.

BATIMENTS

11- Salle des fêtes : avancée des travaux

M. Dumas annonce que l'ossature bois est montée pour l'extension. La dalle se coulera lundi 30 septembre.

12- Bilan des consommations énergétiques

Mme le Maire expose le bilan des consommations énergétiques 2023 transmis par le SIEL. On constate globalement que des efforts sont réalisés pour diminuer les consommations énergétiques sur les bâtiments communaux.

13- Travaux divers

M. Dumas explique que la porte du dépôt situé rue du dépôt est changée.

CIMETIERE

14- Délivrance de concession

Délibération 12-2024-2 : délégation au maire pour l'attribution de concessions

Mme le Maire rappelle que l'attribution de concession est de la compétence du conseil municipal. Toutefois lorsque l'attribution d'une concession est urgente, il est impossible d'attendre la prochaine séance de conseil municipal. Ainsi Mme le Maire demande au conseil municipal de lui octroyer sa délégation. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

FINANCES

15- Décision modificative au budget

Délibération 12-2024-3 : décision modificative n°1

Mme le Maire explique que compte tenu des différentes dépenses réalisées ou à venir au compte 64132, sur l'opération travaux SIEL 2023 et sur l'opération travaux parking Belle Campagne, il convient de procéder aux ajustements budgétaires suivants :

| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
|--|-----------------------|-------------------------|
| <i>FONCTIONNEMENT</i> | | |
| D 60612 : Energie - Electricité | 1 000.00 € | |
| D 64132 : SFT, indemnité de résidence | | 1 000.00 € |
| <i>INVESTISSEMENT</i> | | |
| D 2041582-322 : Travaux SIEL 2024 | 600.00 € | |
| D 2041583-320 : Travaux SIEL 2023 | | 600.00 € |
| D 21351-313 : Travaux parking Belle Campagne | | 1500.00 € |
| D 21352-303 : Travaux logements communaux | 1500.00 € | |

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la réalisation de cette modification budgétaire.

QUESTIONS DIVERSES

Séance levée à 21h50

Le Secrétaire de séance



Le Maire



Mis en ligne sur le site le :
28 OCT. 2024